

BARREAU

du Bas-St-Laurent-
Gaspésie-
Iles-de-la-Madeleine

Maître Andrée Rioux, bâtonnière

New Richmond, 16 mars 2020

Chères consœurs,

Chers confrères,

Objet : Covid-19 en général et Congrès 2020

Nous suivons de près l'évolution de la situation concernant la pandémie et les mesures préconisées.

Les informations au sujet des mesures prises concernant les tribunaux seront publiées à la section publique de notre site internet, elles seront reprises avec les informations plus pointues qui concernent les avocats et leurs activités à la section réservée aux membres de ce même site.

Comme vous n'êtes pas tous inscrits comme utilisateurs, j'essaierai d'ajouter le nom de tous les membres afin de vous donner accès à toutes ces informations, comme la moitié des membres ne s'est pas prévalu de cette possibilité, veuillez prévoir un certain délai pour l'ajout de tous. Il serait plus simple pour tous et surtout pour l'assistante de Me Sylvie D'Amours que vous fassiez l'effort de consulter notre site plutôt d'attendre des envois de courriels répétés de notre part.

Nous avons dû prendre des décisions concernant le congrès prévu pour la fin d'avril, celui-ci est reporté. Nous ne pouvons actuellement déterminer la date à laquelle se tiendra le congrès 2020. Nous savons que dimanche le gouvernement provincial a ordonné la fermeture des cabanes à sucre, bars, salles de danse, gymnases, lieux de rassemblement et de recommandé aux restaurateurs des mesures pour limiter la proximité des clients, nous avons évalué ces éléments. Je joins le texte de la résolution.

Nous sommes conscients qu'il s'agit de la deuxième année de référence pour les formations, nous verrons à évaluer quand il sera possible de tenir le congrès. Des demandes ont été acheminées au Barreau du Québec afin de prolonger la période de référence, mais il est trop tôt pour qu'une décision soit arrêtée sur ce point. Nous savons déjà que nous avons quelques options concernant l'AGA, mais la plus probable demeure de tenir celle-ci dans un délai de 8 mois de la fin de notre année financière (31 mars).

Je crois que nous devons démontrer que les avocats et avocates, qui sont intervenants du monde judiciaire savent respecter les lois et les ordres des gouvernements afin de protéger les populations vulnérables.



Andrée Rioux

147, boulevard Perron Ouest, New Richmond (Québec) G0C 2B0

Cellulaire :418-392-1694

Courriel : andrioux@globetrotter.net